

Décembre 2021.

Cette lettre d'informations reprend pour l'essentiel les débats de l'Assemblée générale de l'Association Centre Ville qui a eu lieu le 16 novembre dernier dans le salon d'honneur Square de la Montgolfière. Malgré un temps hivernal et une crise sanitaire latente, 25 personnes étaient présentes et les débats ont été ouverts et constructifs. Les votes concernant les aspects réglementaires de la vie de l'association ont tous été acquis à l'unanimité des participants :

**I – Sécurité / Tranquillité :** La sécurité et la tranquillité sont devenus des sujets très importants ces derniers mois avec des événements jamais vus à Vaucresson à la fin du confinement au printemps dernier. (Tapages nocturnes de jour comme de nuit, non respect des propriétés privées, incivilités de toutes sortes, gymkanas en motos, scooters et voitures de grosses cylindrées....). La nouvelle municipalité a mis quelques temps à prendre en compte l'ampleur de ces dérives. Divers indices collectés entre autres par le réseau Voisins Vigilants de l'association nous amènent à penser que des meneurs d'âge scolaire (15 / 18 ans ), n'étant pas résidents à Vaucresson étaient plus ou moins manipulés pour orchestrer ces délits. Dans le même temps le trafic de drogues prenait une ampleur inconnue et se déroulait au grand jour sans aucune retenue. le trafic étant géré essentiellement par des jeunes non résidents à Vaucresson. Nous pensons que des trafiquants de drogue d'un certain niveau tentaient de s'implanter plus sérieusement sur la commune.

La commune avait mandaté la société SURETIS pour conduire un audit sécurité avec toutes les associations qui le souhaitaient. L'Association Centre Ville a répondu en détail après audition et avec un rapport écrit. Cela a donné lieu à des actions court terme et à plus long terme:

La municipalité a mis en place des médiateurs jeunes et un local pour isoler les jeunes de Vaucresson des délinquants extérieurs à la commune. La police mieux informée, est intervenue ponctuellement sur des individus connus ayant des comportements verbalisables (amendes, confiscation de véhicules). Les 3 ASVP (Agents de surveillances de la voie publique) ont été refocalisés sur les patrouilles de sécurité urbaine. La situation est redevenue plus normale depuis l'été. Rien n'est gagné tout peut à nouveau dérapier très rapidement.

Subsiste aussi, le bruit des motos, scooters, voitures de grosses cylindrées de jour comme de nuit alors que des radars détecteurs de bruit automatiques existent depuis peu. Nous allons demander qu'ils soient au moins expérimentés.

Ces événements ne doivent pas occulter la délinquance du quotidien (vol à l'arraché, vol de cartes bleues...).

La commune devrait passer de 20 à 40 caméras avec un suivi en temps réel. La mutualisation du PC de contrôle avec Garches pourrait être envisagée à terme.

Un Comité Sécurité Local & Prévention de la Délinquance est par ailleurs en cours de constitution avec Garches qui visent à faire coopérer en transversal la Police, la justice, les services sociaux, les écoles pour traiter la délinquance de proximité.

Les réseaux Voisins Vigilants devraient se développer, avec si possible de nouveaux membres (si possible plus jeunes), avec des réunions et des formations..

## **II - Urbanisme, Projets immobiliers:**

le chantier dit VO2, près du stade Yves du Manoir comportant 2 lots de 53 logements aidés et de 1855 m2 de locaux d'activités est commencé. Il comporte de nombreuses innovations (source d'énergie dé-carbonée, verger et jardin en permaculture, modalités de financement des accès à l'achat....). Les premières livraisons sont prévues dans 24 mois environ.

Le permis de construire concernant la Médiathèque a été délivré en octobre 2020. Le département a doublé sa subvention (1 300 000 €). La Direction Régionale des Affaires Culturelles tient ses engagements. Le démarrage du chantier suite à l'appel d'offre pourrait intervenir au printemps 2022. Des recours de riverains portant sur le permis de construire sont en cours de négociation mais à priori ne ralentissent pas le lancement du chantier.

L'EPF IF (Etablissement Public d'Ile de France, filiale de la Caisse des dépôts) acheté sur demande de la municipalité le terrain Place de la gare occupé par le cabinet médical (dentistes, podologue...). Le promoteur I3F va déposer un permis de construire sur un projet comprenant 12 logements sociaux (PLAI) et 2 locaux de 60 m2 à destination d'activités commerciales ou médicales en pied d'immeuble. En centre ville, rue la folie (au-dessus de l'ex magasin bio, Seine Habitat va rénover 7 logements qui seront mis en location pour 5 ans. Par la suite la municipalité pourra intervenir. C'est une rénovation de second-oeuvre. Donc à priori il n'y aura pas de permis de construire à délivrer.

La ville a lancé début 2021 un appel d'offre pour une étude urbaine sur le centre ville de la place de la gare au parking de la croix blanche. Le cabinet aménageur retenu lors du conseil municipal du 18/11 dernier doit comporter architecte, paysagiste, sociologue, juriste. Il est prévu la mise en place d'un comité de pilotage qui comprendra le cabinet aménageur, élus, des habitants à titre individuel et de représentants d'association, de commerçants pour conduire ce projet. Après diagnostic une phase de large concertation (Réunion publique, Réunions thématiques et Réunions publiques...) puis une phase de co-construction devrait aboutir assez rapidement. Nous militons déjà pour qu'un aménageur dont c'est le métier soit retenu pour accompagner la municipalité dans ce projet d'importance et complexe et soit désigné dans une seconde étape pour épauler la municipalité.

Les projets immobiliers 'Coeur de ville' remporté par le promoteur Marignan et le projet Boulevard des Tilleuls remporté par I3F ont fait l'objet de recours.

## **III – Sondages Logements sociaux:**

Le sondage sur les logements sociaux concernés surtout les adhérents de l'association. les votes ont surtout eu lieu par internet. il y a eu peu de votants mais beaucoup de commentaires et de suggestions à exploiter. 90 % des réponses souhaitent effectivement une allocation des logements aidés à des actifs ayant une activité sur Vaucresson ou sur les communes proches (Le Chesnay, La Celle Saint Cloud, Garches, Marnes la coquette) ou par évaluation du temps de trajet (en particulier ligne L de la SNCF).

Il est aussi demandé un bilan annuel du parc immobilier des logements aidés et de l'évolution des familles bénéficiant de ces logements aidés. Par ailleurs nous conduisons une concertation avec la municipalité pour infléchir plus rapidement les différents comités (commune, POLD,

Département, Région...) en charge d'allouer les logements dits sociaux. Notre objectif est de faire évoluer les mentalités et les modalités d'attributions des logements aidés pour renforcer l'attractivité de la commune et favoriser beaucoup plus rapidement les actifs qui travaillent sur la commune ou à proximité immédiate.

#### **IV – Mise à jour du site Internet de l'Association**

Le site de l'association qui existe depuis plus de 15 ans nécessitait une refonte complète permettant des échanges plus simples, des mises à jour plus aisées, des sondages facilités et enfin une présentation plus attrayantes. C'est chose faite de puis juin 2021. Le sondage sur les logements sociaux a été le premier sondage réalisé à partir de ce site. Michel VATOUX a fait durant l'assemblée générale une courte présentation du site:

**[www.vaucrecentre.fr](http://www.vaucrecentre.fr)**

#### **V – Point sur l'installation de la fibre optique à Vaucresson:**

Une réunion publique était organisée le 8/12 par la municipalité en présence d'ORANGE. Le département a subventionné en 2017 la mise en place d'une infrastructure Fibre optique ( Vaucresson mais aussi Marnes et Ville d'Avray sont considérées comme zones peu dense et donc non prioritaires et délaissées par les opérateurs). Un premier opérateur d'infrastructure ayant fait défaut, la société Covage a été retenue comme opérateur de substitution. Cette société a réalisé quelques travaux durant l'année 2019 et a été rachetée par SFR fin 2019 et a été intégrée dans la filiale ALTICE du groupe SFR du nom de Xpfibre et.....n'a pratiquement rien réalisé depuis 18 mois.

Hors en 2 ans la demande a considérablement évolué (Confinement, télétravail, nouvelles applications, Internet, nouveaux actifs sur la commune...) La commune a donc entrepris un inventaire technique et juridique qui s'est avéré délicat: (base de données client incomplètes ou erronées, armoires de rue incomplètes et non sécurisées, vandalisme.....). Il semblerait qu'ORANGE dont l'un des métiers est d'être opérateur d'infrastructure pourrait au moins sur une partie du travail inachevé de Covage intervenir. ORANGE pourrait avoir la possibilité technique et juridique d'installer et de terminer l'installation de 1 248 appartements répartis sur 14 résidences d'ici fin 2022, un maillage à des pavillons limitrophes pouvant être possible. Il reste entendu que chaque particulier peu et pourra choisir son opérateur télécom.

#### **Ville Vaucresson: Assemblée Générale**

L'Assemblée a validé le rapport moral (compte rendu d'activités), le rapport financier (l'association a en caisse 2 745 € à fin 2021). Les dépenses s'élèvent à environ 120 € /an (photocopies et hébergement du site internet). Aucune cotisation n'avait été demandée en 2020 du fait du confinement. L'association a une situation financière saine mais un train de vie modeste ! Les mandats pour l'année 2022 de G DECHAUMET / M GUILLAUME / O LEROY/ A LONGUET/ Ph BAUDOT / D ROMAN ont été renouvelés à l'unanimité. Par ailleurs le comité de quartier Centre Ville lancé par la municipalité en septembre 2021 par la municipalité est constitué de 8 membres dont 2 élus est composé de O LEROY qui représente l'association Centre Ville et de A KACI qui représente la Résidence de l'étoile.

***Joyeuses Fêtes & Meilleurs Voeux !***